L'Atomic' Illustré
Le journal des actualités CGT
Numéro 35



SIGNERA ? SIGNERA PAS ? TAMA les directions ne sont pas l'attendu !

La CGT reste mobilisée pour défendre les droits des agents, les salaires et le service public de l'énergie !

27 Octobre dernière bilatérale de négociations :

TAMA saison 2 est présentée par la direction comme une véritable opportunité de placer le télétravail au coeur des organisations d'EDF SA, d'augmenter l'autonomie des salariés, transférer les responsabilités et faire porter la charge de travail sur "l'équipe" (sur site et hors site).

Si nous partageons les quelques bénéfices apportés par TAMA / télétravail : gains de temps de transport, diminution du stress, organisation du temps, sérénité ainsi que le recours à l'organisation en équipe pour tous.

Nous regrettons que la nouvelle mouture de TAMA mette l'autonomie sous surveillance et cela sans compter sur les demandes **d'une OS** d'un droit quasi dictatoriale de l'encadrement sur le recours au télétravail ou sur l'arbitrage et le contenu des projets déquipe et pour une **autre OS** c'est le pilotage de la performance qui prime.

La CGT !

La CGT **refuse** que l'autonomie devienne un prétexte pour **faire porter aux salariés des responsabilités qui relèvent de l'employeur.**

Pour la CGT: Les **managers ne devront pas** composer avec les **contraintes** immobilières, de **ressources**, de **moyens** pour essayer de répondre aux **injonctions** paradoxales de gestion de la charge sur site et hors site. Tout faire reposer sur le management de proximité revient à créer les **conditions d'épuisement** et des décisions arbitraires qui risquent d'enflammer les collectifs.

Nous voulons une **reconnaissance** et une **confiance** de nos cadres dans la gestion et la création d'un autre **management adapté à l'équipe**.

La CGT **exige un contrôle social des projets d'équipes** lors sa mise en place et à tout moment jugé utile, afin d'alerter sur des dérives organisationnelles et de fonctionnement.

la CGT attend des moyens matériels, une égalité de traitement sans discrimination pour le télétravail, une véritable prévention des risques liés à la charge de travail, un encadrement clair de l'autonomie et de la responsabilisation, des actions et des engagements concrets sur la santé et les conditions de travail (droit à la déconnexion, indicateurs de suivi de la charge de travail, des connexions, des RPS...).

POUR VOUS & AVEC VOUS !

Antoine HERLEZ de la CGT de Gravelines participe aux négociations TAMA depuis Avril 2026 et porte VOS revendications issues de l'enquête sur site, pour TOUS: Exécutions, Maîtrises, Cadres et Management; ***La CGT non signataire du premier accord qui ne donnait pas suffisament de garanties*** sur l'absence de régression sur les organisations de travail et respects des accords temps de travail et droit à la déconnexion , nous voulons faire de ce nouvel accord un projet ambitieux qui intègre dans le "Manager Autrement" les agents non-éligibles au télétravail.

OCTOBRE ROSE

Tous Unis par une même couleur

MOIS INTERNATIONNAL CONTRE LES CANCERS FÉMININS.

L'Atomic' Illustré

Le journal des actualités CGT



Intelligence artificielle : les jeunes paient déjà la facture

Les premiers touchés sont les jeunes diplômés et les salariés en début de carrière. Les tâches autrefois confiées aux nouveaux entrants sont désormais réalisées, en partie, par des outils d'intelligence artificielle.

il serait réducteur d'attribuer cette situation à la seule IA. La généralisation du télétravail depuis la crise du Covid-19 a également profondément modifié l'organisation du travail.

UN SUJET QUI NOUS CONCERNE

Une étude de la Banque de France et du Laboratoire de l'Innovation et du Futur du Travail (LIFT) d'HEC Paris ***confirme une tendance inquiétante :*** *depuis l'arrivée de l'IA générative, les embauches en CDI des jeunes de 21 à 29 ans ont* ***chuté de près de 30 %*** *dans les métiers les plus exposés à cette technologie.*

CIBLE : LE DEBUT DE CARRIERE

Les premiers touchés sont les jeunes diplômés et les salariés en début de carrière. Dans de nombreux secteurs administratifs, financiers, développeurs ou liés au traitement de l'information ou de données, les tâches autrefois confiées aux nouveaux entrants sont désormais réalisées, en partie, par des outils d'intelligence artificielle. **Résultat : les entreprises recrutent moins et remplacent moins les départs.**

Mais il serait réducteur d'attribuer cette situation à la seule **IA**. La généralisation du **télétravail** depuis la crise du **Covid-19** a également profondément modifié l'organisation du travail.
De nombreuses entreprises privilégient désormais des **équipes réduites,** composées de salariés expérimentés capables d'être rapidement **opérationnels à distance.**

Dans ce contexte, l'intégration, la formation et l'accompagnement des jeunes travailleurs sont souvent sacrifiés au profit d'une logique de rentabilité immédiate.

La crise sanitaire a également laissé des traces durables sur le marché du travail.
Après une phase de **recours massif aux outils numériques** et à l'automatisation, certaines directions considèrent désormais l'intelligence artificielle comme un levier supplémentaire pour réduire les coûts plutôt que comme un outil d'aide aux salariés. Les jeunes deviennent alors la variable d'ajustement de cette transformation.

POUR LA CGT, UNE PRIORITÉ

Pour la CGT, cette évolution soulève plusieurs questions majeures.

- Qui profitera réellement des gains de productivité générés par l'IA ?
- Comment garantir l'accès à l'emploi des nouvelles générations ?
- Comment assurer la transmission des savoir-faire lorsque les postes d'entrée disparaissent progressivement ?

Face à ces enjeux, la CGT revendique un véritable **encadrement** de l'intelligence artificielle au travail, le développement de la **formation professionnelle**, le maintien des **recrutements de jeunes salariés** et un partage des gains de productivité au bénéfice de l'emploi, des **salaires et des conditions de travail.**

Car derrière les promesses de modernité et d'innovation, une réalité s'impose déjà : lorsque l'embauche des jeunes recule de près de 30 %, c'est toute une génération qui risque d'être privée de perspectives professionnelles et de voir son avenir fragilisé.

Sources : Figaro, France Info

Un monde qui aime sa jeunesse, retour sur le mouvement lycéen:

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a dit, vendredi 9 octobre, suivre avec "inquiétude" les "incidents" liés aux manifestations des lycéens en France. "Nous appelons chacun à veiller à ce qu'elles [ces manifestations] restent pacifiques et à ce qu'il n'y ait pas de recours disproportionné à la force de la part des forces de l'ordre. Le droit de réunion pacifique doit être respecté", a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat, Shabia Mantoo, lors d'un point de presse à Genève.

Agenda de la semaine

- **26 octobre :** 5ème Bilatérale TAMA DRHM nationale CGT



MOBILISÉS AVEC VOUS

Le service public est une énergie d'avenir